

Résumé du livre :

« Autour du saint suaire et de la collégiale de Lirey »

Le saint Suaire apparaît dans l'histoire de France, dès 1356, au sein d'une collégiale construite à Lirey, village situé à 20 kilomètres au sud de Troyes. C'est Jeanne de Vergy qui en fait la déposition, conformément au souhait de son défunt mari, Geoffroy de Charny. Ce chevalier était porte oriflamme et conseiller du roi de France Jean le Bon.

Mais l'histoire du saint Suaire, à Lirey, ne s'arrête pas après son départ, en 1418. Même éloigné de plusieurs centaines de kilomètres, son souvenir continue à alimenter les caisses de la collégiale, grâce aux pièces de monnaie laissées par les flots de pèlerins. Les chanoines ne désespèrent pas de revoir la relique, un jour, dans leur nouvelle église, bâtie au XVI^e siècle.

La Révolution portera un coup fatal à l'installation des moines, après plusieurs siècles de déclin.

Ce livret est tiré d'un livre centré sur le contexte local en tenant compte des invasions étrangères, des épidémies, des conditions météorologiques, des courants religieux, de l'histoire des seigneurs de Lirey, des chanoines... qui ont influencé la vie quotidienne de la collégiale. C'est un pan de notre histoire locale qui se déroule dans ce petit village rural.

Un élément archéologique inattendu est venu compléter cette étude : un moule d'enseigne, trouvé à quelques kilomètres de Lirey. Il témoigne de l'ampleur des pèlerinages et des revenus induits.

Ian Wilson, le grand spécialiste, pense « *très sincèrement que c'est la découverte la plus intéressante sur le saint Suaire depuis un long moment !* ».

Le livre complet comporte 264 pages et de nombreuses illustrations.

Alain HOURSEAU

Tableau : La « Descente de croix » du peintre Giovanni Battista della Rovere (XV^e siècle).

HISTOIRE DU SAINT SUAIRE

C'est une pièce de tissu de lin de 4,30 m sur 1,10 m, où figure la trace du corps d'un homme nu, de face et de dos, grandeur nature.



Des textes apocryphes du II^e siècle mentionnent qu'il serait le linceul de Jésus Christ. Les évangélistes, Marc, Jean et Luc, avaient décrit les détails de l'ensevelissement.

Aux III^e et VI^e siècles, les Pères de l'Église font allusion au linceul, comme le pape Sylvestre I^{er}. Eusèbe de Césarée raconte qu'un disciple de Jésus, nommé Addaï se rend à Edesse avec un mystérieux portrait, juste après la crucifixion du Christ. Le roi Abgar V Okouma est guéri d'une maladie et se convertit au Christianisme.

Lors de la reconstruction de la ville suite à une inondation, en 525, on découvre le linge caché dans une niche au dessus de la porte occidentale, appelée Kappe. Il est dissimulé dans un cylindre hémisphérique et recouvert d'une tuile dessinée du visage du Christ. Le linge reçoit alors le nom de « *Mandyllion* » (mot

grec dérivé de l'arabe, désignant un grand tissu). Dans les actes de Thaddée, un manuscrit daté du VI^e ou VII^e siècle, l'Image d'Edesse est qualifiée de « *tetradiplon* », c'est-à-dire « *quatre fois double* ».

On constate qu'il porte une image faciale d'un homme qui serait le Christ. Cette image est appelée « *acheiropoietos* » (non-fait de main d'homme).

Vers 680, l'évêque franc Arculfe, voit et baise le « *suaire du Seigneur* », à Jérusalem. Son témoignage peut être précisément daté de 682, soit trois ans après le terrible tremblement de terre qui détruisit la ville d'Edesse, et une partie de la cathédrale, le 3 avril 679.

Vers l'an 700, le saint Suaire est racheté à des musulmans (Dadjicks) pour la somme de 50 000 tahegans, par un riche commerçant d'Edesse.

En 787, Léon le Lecteur témoigne de sa présence à Edesse.

A CONSTANTINOPE

En 943, l'empereur de Constantinople, Romain Lécapène, envahit la Turquie orientale et assiège Edesse. Il veut asseoir sa popularité en complétant la collection de reliques commencée par Hélène la mère de Constantin.

Le linge sacré quitte la ville, en été 944. A Constantinople, le suaire est déposé dans la sacristie du monastère de Saint-



Eusèbe, le 15 août.

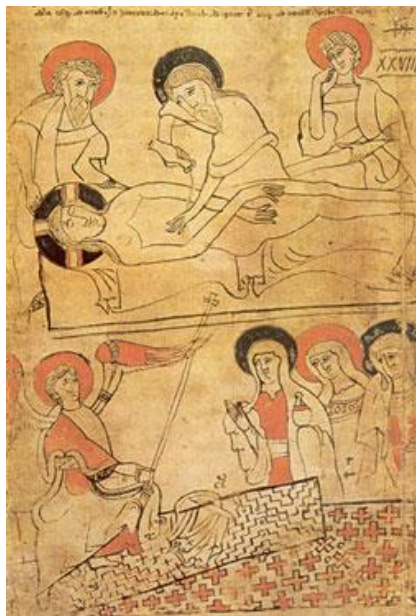
D'autres témoignages existent.

En 1058, L'historien arabe Yahya d'Antioche témoigne de sa présence dans la cathédrale sainte-Sophie.

En 1143, l'empereur Manuel 1^{er} Comnène montre le saint Suaire au roi de Jérusalem Amaury 1^{er}, accompagné de Guillaume de Tyr, qui témoigne de sa présence.

Le document le plus extraordinaire reste le « Codex Pray » qui provient de la Bibliothèque nationale de Budapest, daté vers 1150. On voit nettement que l'auteur avait connaissance du saint Suaire pour composer son dessin, notamment dans le détail du corps et de sa position, le tissage en chevron, mais surtout des quatre petits trous au milieu du tissu, en forme de L, actuellement toujours visibles sur le linceul de Turin. C'est la preuve que le linceul vénéré à Constantinople, avant le XII^e siècle, est bien le même suaire.

Nicolas Mésarités le décrit en 1201.



Le destin du saint Suaire bascule avec la quatrième croisade. Après quatre jours de siège, le 15 avril 1204, c'est la fameuse prise de Constantinople. La ville est littéralement saccagée, pillée et dépouillée de ses trésors et reliques comme en témoignent les chroniqueurs tels Geoffroy de Villehardouin ou Robert de Clary. Le saint Suaire se trouvait alors dans l'église de Sainte-Marie-des-Blachernes.

Parmi les chevaliers, on note la présence de Guillaume de Champlitte et celle d'Othon 1^{er} de la Roche. Après la prise de Constantinople, ce dernier devient le premier duc du duché d'Athènes en soumettant ses possessions au roi de Thessalonique. Le saint Suaire est à Athènes, en 1205.

Il disparaît pendant un siècle et réapparaît, en 1357, à Lirey, à 20 km au sud de Troyes, entre les mains de la veuve de Geoffroy de Charny, laquelle est apparentée à Othon de la Roche.

GEOFFROY DE CHARNY

Né vers 1305, second fils de Jean de Charny, Geoffroy, reçoit les seigneuries de Lirey, Savoisy et de Montfort à la mort de son père, vers 1320. Il épouse Jeanne de Toucy, dame de Pierre-Perthuis. Il va s'installer dans son nouveau château et sans doute, quelquefois dans celui de Lirey, situé au lieu dit « la Motte ».



Figurine de Geoffroy de Charny réalisée par « Andrea Miniature »

La guerre de Cent ans commence le 7 octobre 1337. Geoffroy de Charny participe aux premières batailles, en Gascogne, puis dans le Nord. Dans ses « *Chroniques* », Froissart cite Geoffroy parmi les vaillants chevaliers qui ont permis la libération de la ville de Cambrai, après onze mois de siège. Son cri de guerre est « *Charny !* » et sa devise « *Qui plus fait, mieux vaut* ».

En juin 1340, Geoffroy entreprend le siège de Montay, dans le Nord, puis de Saint-Omer dans le Pas-de-Calais. Une trêve est finalement conclue, à Esplechin.

En octobre 1341, Geoffroy participe à l'expédition de Bretagne. Lors d'une bataille, près de Morlaix, Geoffroy, est fait prisonnier. Il est emmené en Angleterre. Il est ensuite libéré sur parole, afin qu'il se procure la somme nécessaire à sa rançon, qu'il paie en octobre 1343.

Le 2 septembre 1345, il s'embarque de Marseille pour la croisade dite « D'Humbert », à destination de l'Orient. Les chevaliers séjournent sur l'île d'Eubée. Une première escarmouche a lieu à Mytilène, remportée sur les Turcs, en février 1346. Finalement, les croisés livrent un second combat à Smyrne, vers le 24 juin 1346.

Aussitôt après être revenu, il rejoint l'armée royale, en difficulté dans le sud de la France, à Aiguillon (Lot et Garonne). Le duc de Normandie le fait « *chevalier* » en récompense des services rendus, le 2 août 1346.

Vers 1347, Geoffroy, probablement veuf, est de retour sur ses terres pour épouser, en secondes noces, Jeanne de Vergy. Geoffroy de Charny lui apporte en dot les châteaux de Savoisy et de Montfort (Côte-d'Or).

Geoffroy va alors être propulsé dans une carrière diplomatique grâce à l'appui de sa belle-famille et de Guillaume Flote, qui apprécient ses compétences.

Le 6 juin 1347, sa notoriété de négociateur lui permet d'accéder à la fonction très convoitée de conseiller royal. A partir de décembre 1347,

on retrouve mention de Geoffroy de Charny, pour contresigner les actes royaux.

Entre deux missions diplomatiques, Geoffroy de Charny repart guerroyer, dans le Nord. Il est de ceux qui sauvent Béthune, assailli par les troupes flamandes, en 1347. Cette même année, Geoffroy de Charny est nommé gouverneur de Picardie et capitaine de Saint-Omer par le roi.

Geoffroy de Charny repart guerroyer pour participer activement à la reprise de la ville de Calais, en automne 1349. Il tente une ruse en passant une convention secrète avec un lombard nommé Aimery de Pavie, le « gardien de la ville ». Malheureusement, son plan échoue à cause de la dénonciation de son plan par son interlocuteur. Geoffroy est fait prisonnier avec d'autres compagnons et est conduit à la Tour de Londres.

Une forte rançon de 12 000 écus d'or est exigée pour le libérer. En fait, pour la seconde fois, Geoffroy est libéré sur parole, quelques semaines plus tard, le 6 février 1350, en promettant, selon la procédure habituelle, d'envoyer le montant de la rançon, dès que la somme serait rassemblée.

Geoffroy de Charny est de retour à Saint-Omer. Il organise des contre attaques contre les troupes anglaises, avec ses compagnons d'armes.

Geoffroy participe aux rencontres franco-anglaises, destinées à prolonger la trêve, dans un village situé entre Guînes et Calais.

C'est durant cette trêve que Geoffroy écrit trois livres.

L'ouvrage le plus important, « *Livre de l'Ordre de Chevalerie* », est écrit en prose, vers 1350, et constitue, avec les œuvres de Chrétien de Troyes, l'une des meilleures sources sur les valeurs chevaleresques.

Le « *Livre Charny* », le seul en vers, décrit la vie d'un chevalier et les valeurs qu'il doit posséder.

Enfin, son dernier ouvrage, écrit vers 1352, « *Demandes pour la joute, les tournois et la*

guerre » est écrit pour les nouveaux chevaliers et se décompose en trois parties : 20 questions sur les joutes, 21 questions sur les tournois et 96 questions sur la guerre.

Geoffroy est fait chevalier de l'ordre de l'Etoile, lors de la première promotion, le 6 janvier 1352, à Saint-Ouen,

CONSTRUCTION DE LA COLLEGIALE

En juin 1343, profitant d'une période d'accalmie, Geoffroy signe une charte, à Châteauneuf-sur-Loire, avec le roi Philippe VI de Valois, indiquant son intention de bâtir une chapelle dans son village de Lirey, qui serait desservie par un collège de cinq chanoines.

Geoffroy adresse une requête auprès du pape Innocent VI, le 16 avril 1349, en faveur de la collégiale qu'il a fondée six ans auparavant. Il ajoute une rente foncière de 60 livres tournois.

Au début de l'année 1353, Geoffroy de Charny quitte son poste militaire de Picardie pour retourner auprès de sa famille, au château de Lirey. Soucieux de réaliser son projet, en gestation depuis dix ans, il demande à l'abbé de Montier-la-Celle, collateur de la cure de Saint-Jean-de-Bonneval, la permission d'ériger une église, le 20 février 1353. Celle-ci lui est accordée.

Geoffroy élève une église sous le vocable de l'Annonciation de Marie. Six chanoines prébendés, un clerc marguillier et deux petits clercs sont attachés à son service.

L'acte de fondation officiel du chapitre est passé à Lirey, dans l'église nouvellement bâtie, le jeudi 20 juin 1353, par Jean de Liège, notaire apostolique. Il donne au chapitre 260 livres tournois de rente foncière annuelle et perpétuelle.

Le 1^{er} octobre 1353, cette fondation est confirmée par le roi Jean le Bon et le souverain pontife, Innocent VI, dans sa bulle du mois de février 1354.

L'ULTIME BATAILLE

Geoffroy repart souvent à Paris, pour siéger auprès du roi, lors des séances du conseil. Au cours de l'année 1354, il se rend également à Avignon, pour négocier le traité de Guînes. Au début de l'année 1355, il intervient en tant que médiateur sur plusieurs affaires. En juin, il négocie avec Charles le Mauvais qui s'apprêtait à débarquer avec les troupes anglaises. Un traité est conclu le 10 septembre 1355, à Valognes.

De retour à Lirey, Geoffroy confirme la fondation de la collégiale, devant des notaires royaux, le 20 mai 1356. L'évêque de Troyes, Henri II de Poitiers approuve l'acte de fondation de la collégiale, le samedi 28 mai 1356, dans une lettre écrite de sa résidence d'été d'Aix-en-Othe.

Geoffroy repart au combat le 5 juillet 1356. La troupe royale rejoint l'armée anglaise près de Poitiers. Au petit matin du 19 septembre, l'oriflamme de France à la main, Geoffroy de Charny s'effondre en parant de son corps, un coup de lance destiné à son roi, Jean le Bon.

DEPOT DE LA SAINT RELIQUE

Fidèle au projet de son défunt mari, Jeanne dépose la sainte relique qu'elle conservait précieusement dans un coffre, et en confie la garde aux chanoines.

D'où provenait-elle ?

Cette question est toujours sans réponse à l'heure actuelle, faute de documents d'archives précis. Les historiens avancent plusieurs pistes comme celle des Templiers, originaires de l'Aube, ou par les descendants d'Othon II de la Roche, ou de Guillaume de Champlitte, apparentés à Jeanne de Vergy, ou de Guillaume de Toucy, oncle de sa première épouse. L'épisode de la bataille de Smyrne est aussi largement évoqué.

Quelle que soit son origine, les chanoines procèdent à la première ostension, en 1357. Dès que le pape Innocent VI prend connaissance de la présence de cette sainte relique dans l'église de Lirey, il accorde une

indulgence d'un an et de 40 jours à tous ceux qui s'y rendraient pour prier.

Bénéficiant d'indulgences papales et des principaux évêques du royaume, on imagine alors les flots des premiers pèlerins, originaires de France, mais aussi de divers pays européens, envahissant les rues de Lirey et entrant dans l'église, en grande dévotion, en chantant des cantiques et en tombant en prière. Ce petit village tranquille devient alors l'un des lieux les plus importants de la chrétienté française.

Très vite, la collégiale souhaite profiter de ces foules dévotes en proposant la vente d'enseignes, comme cela s'organise dans tous les centres de pèlerinages. Réalisées en plomb ou en étain, ces enseignes sont alors cousues sur le chaperon ou suspendues sur le bourdon. Elles témoignaient du périple que les pèlerins avaient accompli. Elles étaient fabriquées en série, artisanalement, et vendues dans la « boutique » du centre du pèlerinage. Ce commerce générait des revenus importants. Les pèlerins engendraient un autre commerce parallèle, celui de la restauration et de l'hébergement.

Sans que l'on sache exactement pourquoi, il semble que les ostensions sont interrompues, après une année, ou deux. Est-ce pour mettre la relique en sécurité ?

La version la plus avancée est celle d'une interdiction émanant de l'évêque de Troyes, Henri II de Poitiers. Ce dernier aurait sérieusement mis en doute son authenticité. Cette version de l'interdiction, résulte des travaux d'Ulysse Chevalier, à partir de 1900. Pour cela, il se base sur un mémoire de l'évêque Pierre II d'Arcis, rédigé plus de trente ans après.

L'absence d'archives laisse libre cours à plusieurs hypothèses et sans conclusion définitive. Faute de preuve précise, je me rallie à l'abbé Prévost qui pensait que les ostensions ont continué durant toutes ces années.

Pendant ce temps, le chevalier Arnoul d'Audrehem vient de mourir, à l'âge de 65 ans. Le roi Charles V souhaite organiser ses funérailles. Il profite de cette cérémonie pour y associer la dépouille de Geoffroy de Charny,

son compagnon d'armes. Il organise ses funérailles, à ses frais, en juillet 1371, soit 15 ans après le décès de Geoffroy. Son corps est transféré de Poitiers à l'église des Célestins de Paris.

C'est à partir de 1388 que les archives mentionnent de nouvelles ostensions du saint Suaire. Comme en témoigne Pierre II d'Arcis, l'évêque de Troyes depuis 1378, lors de sa tournée des reliques de son diocèse, dès les premières années de son épiscopat. Il partage l'enthousiasme des pèlerins.

PREMIERES CONTROVERSES

Il semble alors que des tensions apparaissent entre l'évêché et la collégiale au sujet de la présence de cette relique tant convoitée financièrement. Le légat du pape, Pierre de Thurey intervient et obtient un indult permettant de faire exposer le saint Suaire malgré l'interdiction de l'évêque, au début de l'année 1389, et accorde des indulgences supplémentaires.

Furieux, Pierre II d'Arcis écrit au pape. Ce dernier confirme l'autorisation, mais demande que les chanoines informent les pèlerins qu'ils sont en face d'une copie peinte. Là encore, le texte original n'est pas retrouvé.

Le roi Charles VI passe quelques jours à Troyes, au début du mois d'août 1389, et souhaite mettre fin aux troubles à l'ordre public. Il ordonne au bailli de saisir le linge et de le déposer dans une église de Troyes, en attendant de statuer sur ce sujet. Jehan de Venderesse, accompagné d'hommes en armes, se rend à Lirey, pour exécuter la sentence. Il inspecte la chapelle avec ses hommes, sans trouver le saint Suaire. Une autre tentative a lieu quelques jours plus tard, le 15 août, sans succès.

En réponse aux requêtes envoyées par Pierre II d'Arcis, le pape Clément VII rédige la bulle *Apostolicae Sedis*, datée du 6 janvier 1390 qui corrige et complète la bulle précédente, notamment sur la présence d'un faux.

C'est Ulysse Chevalier, hostile à l'authenticité du saint Suaire, qui révèle ces informations. Or,

on sait maintenant, suite aux recherches fouillées d'Emmanuel Poulle, que le mémoire indiquant la réalisation d'une copie peinte n'est pas crédible, car il n'est ni daté, si signé. On peut néanmoins le situer en décembre 1389, c'est-à-dire situé entre les bulles de juillet 1389 et de janvier 1390.

Quant à la réponse du pape Clément VII, là aussi, nous n'avons pas l'original de cette bulle, mais des copies. L'une se trouve à la Bibliothèque Nationale, et une autre dans les archives de la papauté d'Avignon.

Or, dans son étude publiée en 1900, Ulysse Chevalier s'est référé à la première copie qui est différente de la seconde, et comporte de nombreuses corrections par des mots et des phrases rayées, ou ajoutées. Elle est contresignée de Jean de Naples, responsable de la chancellerie et datée du 28 mai 1390, jour de son enregistrement. De plus, elle avait déjà subi une modification, le 8 février.

Dans la version définitive, du 28 mai, il n'est plus fait mention de l'interdiction de revêtir des vêtements de chœur, NI surtout de la mention qui indique que c'est une peinture, ou un tableau !

Comme les chiffres, les textes peuvent être manipulés. Seule la version définitive, enregistrée par la chancellerie le 28 mai 1390, a valeur de « décret d'application ». On voit que le pape n'a pas suivi les propositions de l'évêque Pierre II d'Arcis.

La seconde copie conservée à Avignon, et enregistrée aussi le 28 mai, tient compte de la version définitive de la première, confirmant ainsi l'authenticité du contenu officiel de la bulle, écrite le 6 janvier. Signalons également que la troisième partie de la bulle, s'adressant aux officiaux, a subi les mêmes types de corrections.

Une fois enregistrée officiellement, le contenu de la bulle a sans doute été envoyé au doyen de la collégiale, par un messenger, selon la procédure habituelle. Comme le courrier met environ 2 jours entre Avignon et Troyes, il est acheminé vers le 1^{er} juin 1390, ce qui correspond, comme par hasard, à la lettre que

reçoivent les chanoines, mettant un terme définitif aux polémiques de l'année précédente, et confirmant les indulgences accordées à tous ceux qui visiteront la collégiale !

On peut donc remettre en cause un bon nombre de publications qui s'appuient sur les écrits du chanoine, concernant uniquement les règles d'ostension. Les auteurs de ces observations n'hésitent pas à qualifier le chanoine-historien de « *malhonnête* ».

La version contestée du chanoine Ulysse Chevalier remet également en cause la première interdiction des ostensions de 1358, comme nous l'avons vu précédemment, dues à une éventuelle intervention de l'évêque Henri de Poitiers.

Ces erreurs avaient déjà été relevées par M. de Mely et le baron Joseph Du Teil, dès la parution de ses travaux, en 1901.

DEPART DEFINITIF DU SAINT SUAIRE

Craignant pour la sécurité de leur relique, les chanoines de Lirey la confie à Humbert de Villersexel, le second mari de Marguerite de Charny, petite-fille de Geoffroy. La relique est dirigée vers le château de Montfort, le 6 juillet 1418, puis est aussitôt transférée à la chapelle de l'église Notre-Dame de Saint-Hippolyte sur le Doubs, pour être placée dans la chapelle, dite des Buessard.

Jeanne de Vergy décède en 1428.

Marguerite de Charny, nouvelle propriétaire du saint Suaire, refuse de le restituer aux chanoines de Lirey, qui intentent de longs et nombreux procès, rendus en sa faveur. Elle voyage avec la relique, notamment en Belgique. Avant l'expiration d'un nouveau délai obtenu, le 22 mars 1452, elle adresse une lettre, la fameuse « lettre de Chambéry », au duc Louis 1^{er} de Savoie et sa femme Anne de Lusignan, princesse de la maison de Chypre. Elle leur fait la promesse de céder le saint Suaire, moyennant de sérieux avantages matériels.

Le 13 septembre 1452, le saint Suaire se trouve à Germolles-sur-Grosne, (Saône-et-Loire) pour une ostension.

En 1453, il est retiré de l'église de Saint-Hippolyte, pour être transporté dans l'église Saint-François de Chambéry.

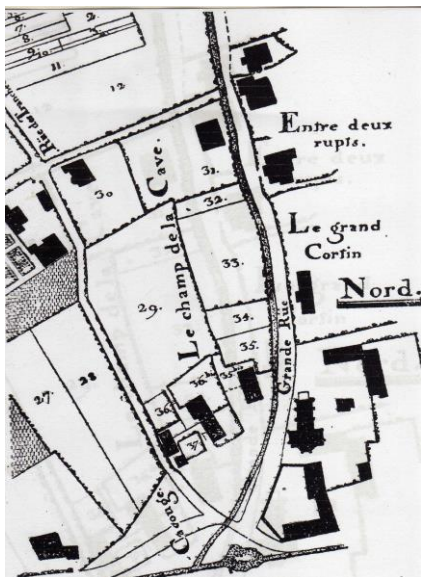
Marguerite de Charny meurt, le 7 octobre 1460.

Les chanoines tentent alors d'abattre une dernière carte, en envoyant directement une supplique au roi Louis XI, pour qu'il intervienne auprès de son cousin, le duc de Savoie, ou éventuellement, qu'il verse une rente. La demande reste sans succès. On l'a bien compris, le précieux saint Suaire ne reviendra jamais sur les terres de Lirey.

Le saint Suaire est transféré de Chambéry à Turin, le 14 septembre 1578.

LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE EGLISE

Malgré l'absence de la relique, à Lirey, les pèlerinages continuent pour le culte de la Vierge Marie.



Le village de Lirey (XVIII^e siècle. Arch. Aube E7).

Disposant, sans doute, de revenus suffisants, le doyen Jean Huyard décide de faire construire une nouvelle église, au sein de la collégiale, en pierre de Tonnerre. Elle est consacrée le 27 mars 1526. Il lui offre également deux magnifiques retables.

L'époque révolutionnaire sonne le glas de la collégiale. Dépossédés de nombreux biens fonciers, le nombre des chanoines n'avait cessé de baisser au cours des siècles. Les bâtiments sont en ruine.

L'église est vendue comme bien national, et enfin démolie, en 1828. Les pierres de ses murs sont utilisées dans différentes constructions de maisons, ou de murs de clôtures, dans le village. Le mobilier qui se trouve à l'intérieur est alors dispersé dans les églises voisines.

Le premier retable est déposé, en 1828, dans la nouvelle église de Crésantignes. Le parcours du second retable est plus complexe. Il est actuellement exposé au Victoria and Albert Muséum de Londres.

LA CONSTRUCTION DE L'ACTUELLE CHAPELLE

Très pieuse et fortunée, Marie-Sophie-Pauline Onfroy de Bréville, l'épouse du préfet de l'Aube sous le gouvernement de Juillet, fait un legs en faveur de la construction d'une chapelle paroissiale. La première pierre est posée par Mgr Robin, vicaire général de l'évêque de Troyes, le 18 mai 1896.

LES ENSEIGNES DE LIREY

Une enseigne fut découverte en 1855, à Paris, au Pont aux Changes. (Musée de Cluny n° CL4752).

Elle date de la première moitié du XV^e siècle. Réalisée en plomb-étain, sa longueur est de 62 mm sur 45 mm de hauteur. De forme oblongue, elle est incomplète au niveau des parties supérieures et inférieures.

On distingue deux ecclésiastiques. Ils présentent une pièce de tissu ornée de bandes hachurées et alternées. Sur cette œuvre tissée, deux corps d'un homme nu, l'un sur le dos et l'autre sur le ventre, montre qu'il s'agit du

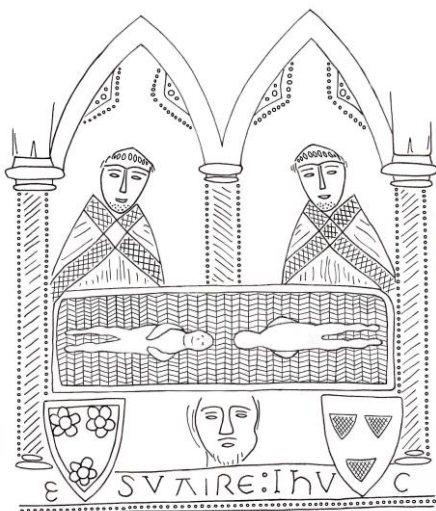


même homme, le Christ, représenté de face et de dos sur son linceul déployé. Dans la partie inférieure de l'enseigne, on distingue la représentation d'*Arma Christi*, sous forme de deux fouets, la colonne de flagellation, la lance et les clous.

Quant aux écus, celui de droite contient les armes de Jeanne de Vergy, de gueule à trois quintefeuilles d'or et celui de gauche, aux armes de Geoffroy de Charny, de gueule à trois écussons d'argent.

LE MOULE D'ENSEIGNE DE LIREY

En 2009, un moule d'enseigne fut découvert fortuitement dans un champ, situé en limite du village de Machy,



Il est réalisé dans une pierre schisteuse de couleur noire, très fine.

Il est évidemment intéressant de comparer l'image de l'enseigne gravée avec celle de l'enseigne conservée au musée de Cluny. Elles indiquent de très nombreuses similitudes. Tout d'abord, on note la présence de deux chanoines, portant chapes et étoles, à l'intérieur d'un édifice religieux. Le saint Suaire est également orné de bandes hachurées reproduisant l'œuvre tissée en chevrons avec le même détail.

Quelques différences sont importantes.

Tout d'abord, au centre, le visage stylisé du Christ est représenté, avec les yeux ouverts. Le moule comporte des inscriptions sous le visage : « SVAIRE : IHV ». La première partie indique clairement le mot « SVAIRE » pour désigner le Suaire.

Pour les lettres, Ian Wilson pense qu'il s'agit clairement des trois lettres grecques I (iota), H (eta) et S (sigma) formant l'abréviation de la locution « le linceul du Christ », employée au génitif.

Deux autres lettres, à moitié effacées, apparaissent de chaque côté des armoiries, sous les colonnes.

Il peut s'agir d'un E et d'un C qui signifieraient : « Voici le crucifié » (*Ecce Crucio*) ou d'un C et d'un O.

Sarah Blick propose que ces deux lettres signifient : « Voici le crucifié » (*Ecce Crucio*).

Un spécialiste italien, Andrea Nicolotti, propose la locution « *Ecce suaire Jesu Christi* » ou « *Voici le suaire de notre Seigneur* ».

Les armoiries sont inversées. Il est probable que les armoiries de droite indiquent le personnage le plus important. Sur le moule de Lirey, Geoffroy de Charny, à droite, serait encore vivant. Sur l'enseigne de Cluny, Geoffroy de Charny serait mort, Jeanne de Vergy se positionne à droite. Mais cette théorie ne s'applique pas obligatoirement !

Pour ce livret, j'adresse mes vifs remerciements à :

Ian Wilson, éminent spécialiste du saint Suaire.

Sarah Blick, spécialiste des enseignes médiévales de pèlerinage

Steve Muhlberger, spécialiste de la chevalerie du Moyen âge

Pierre de Riedmatten, président de l'association « Montre Nous Ton Visage ».

Jean-Christophe Ton-That et à **Aurélié Vertu** du Musée National du Moyen-âge de Cluny.

M. François Fichet de Clairfontaine, conservateur régional de l'Archéologie de la région Basse-Normandie.

M. Edouard de Saint-Phalle, généalogiste médiéval.



La chapelle de Lirey et le colombier de la collégiale